



L'ASBL à la lumière des réformes

1. CADRE JURIDIQUE

Introduction - Contexte législatif et contenu de la réforme

- Contexte législatif de la réforme
- Contenu de la réforme
- Entrée en vigueur de la loi du 2 mai 2002

Le cadre juridique qu'est l'ASBL...

- Un cadre juridique adapté à chaque projet
- Qu'en penser ?

Définition de l'A.S.B.L.

- L'ASBL ne cherche pas à procurer un gain matériel à ses membres
- L'ASBL ne se livre pas à des opérations industrielles ou commerciales

Acquisition de la personnalité juridique

Statuts de l'A.S.B.L.

- Mentions statutaires obligatoires

Organisation de l'A.S.B.L.

- L'assemblée générale
- Le conseil d'administration

Les formalités de dépôt et de publicité

2. COMPTABILITE

Les comptes annuels simplifiés

La tenue des comptes

L'inventaire

Le budget

Le calendrier annuel des formalités comptables

3. VOLONTARIAT

Présentation

Les 4 axes de la loi

- Rassurer et assurer.
- Remboursement des frais.
- L'accès facilité des allocataires sociaux au bénévolat.
- Note d'organisation et convention.

Un traitement fiscal et de sécurité sociale favorable

Synthèse et innovation

Notes

Modifications



Patrick Brohan, 53 ans,

Economiste ;
Administrateur d'internat ;
Gestionnaire d'ASBL ;
Educateur spécialiste de la psychologie relationnelle ;
Chargé de mission à la Communauté française ;
Animateur de formation ;
Concepteur de guides pédagogiques.

Séances d'information de 30-40 minutes + questions / réponses lors de petits-déjeuners, lunch et dîner en soirée. Voir calendrier dans la section « SERVICES » (www.fbc-e.com/services/methodologies_calendar.htm) et aussi des « updates » (www.fbc-e.com/fbce/recent00.htm).

PAF. Petit-déjeuner: 20 euros, Lunch ou dîner / souper : 30 euros (TVA comprise).

Séances de formation interactive de 4 heures en matinée (8h30 à 12h30), après-midi (14h00 à 18 h) et soirée (17h30 à 21h30). Adaptations prévues pour rencontrer les desiderata des participants (dont des formations approfondies de 2 à 4 jours). Voir calendrier, comme indiqué ci-dessus.

PAF. Petit-déjeuner: 45 euros, Lunch ou dîner /souper : 50 euros (TVA comprise).

Réservations confirmées par l'envoi d'une facture acquittée après réception du paiement sur notre compte Delta Lloyd numéro 132-5127079-88

WBM sprl/bvba

Head Office : 352, Chée de Wavre, 1040 Brussels – Bel
VAT/TVA/BTW BE 887 177 044 RPM Bruxelles

asbl_brohan_a001_f.pdf